



# Mon dossier Caf

## Relevé de compte

N° DOSSIER

7630826

**NOUS CONTACTER :**

Caf de Seine et Marne

77024 MELUN CEDEX

Tous nos contacts sur [caf.fr](http://caf.fr)

771

MADAME MOUTINHO ELODIE  
APPARTEMENT B34 COSY GARDEN  
11 RUE DU GENERAL LECLERC  
77170 BRIE COMTE ROBERT

Le 29/09/2025

### ► Ce que la Caf m'a versé au mois d'août 2025

La date correspond à l'envoi du paiement par la Caf. Le versement sur votre compte dépend du délai de votre banque.

Date	Nature des prestations	Montant
05/08/2025	Allocations familiales modulées de Juillet 2025	151,05 €
	Montant versé sur mon compte	<b>151,05 €</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>151,05 €</b>

### ► Mon profil au 29/09/2025

- Je suis en vie maritale (concubinage) depuis le 20 mars 2019.
- Nombre d'enfant(s) rattaché(s) sur le dossier : 2 (NOAH, GABIN)
- J'ai une activité salariée depuis le 14 septembre 2024.
- Mon conjoint a une activité salariée depuis le 2 mars 2018.
- Mon adresse : APPARTEMENT B34 COSY GARDEN, 11 RUE DU GENERAL LECLERC, 77170 BRIE COMTE ROBERT, FRANCE
- Mon adresse mél : e\*\*\*@o\*\*\*.fr
- Mon téléphone : \*\*\*\*\*61 - \*\*\*\*\*75
- Mon compte bancaire : IBAN : XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX946 BIC : CEPAFRPP751

*Si votre situation change, pensez à en informer votre Caf : Espace Mon Compte > rubrique « Consulter ou modifier Mon profil ». Tout changement peut entraîner une modification de vos droits (voir rubrique « Mes droits et mes paiements »).*

Emplacement réservé à la Caf

RCC 29092025 110354

MAT 7630826 Y -

PAGE 1/2

## ► Plus d'information ...

---

### Comprendre mon relevé ?

Avec votre relevé de compte Caf, vous visualisez immédiatement :

- le paiement de vos prestations du mois précédent effectué sur votre compte bancaire,
- le montant versé à un tiers (bailleur, organisme social...),
- les sommes que vous devez à la Caf.

Ce relevé de compte Caf n'est ni une attestation de paiement, ni une attestation de droit et ne peut pas être utilisé comme justificatif.

### Comment rembourser ce que je dois à la Caf ?

Vous avez une dette et vous devez la rembourser. Dans ce cas, la Caf effectue des retenues sur le paiement de vos prestations.

Vous pouvez aussi rembourser la Caf par prélèvement bancaire, par chèque ou par carte bancaire. Rendez-vous dans la rubrique « Ma Caf » pour connaître toutes les modalités de remboursement.

Pour consulter le détail de ce que vous devez à la Caf, rendez-vous dans l'Espace Mon Compte, rubrique « Mes dettes ».

### Je mets toujours mon profil à jour

Les changements que vous pouvez déclarer sur [caf.fr](http://caf.fr) concernent :

- **votre vie familiale** : mariage, pacs, vie de couple, séparation, grossesse, naissance, adoption, départ ou retour d'un enfant, arrivée ou départ d'une personne dans votre foyer, décès ;
- **votre vie professionnelle** : début ou reprise d'activité, chômage, réduction ou cessation d'activité pour vous occuper d'un enfant ;
- **la situation de votre enfant** : scolarité, apprentissage, entrée dans la vie active ;
- **vos coordonnées de contact** : adresse postale, adresse mél, numéro de téléphone ;
- **vos coordonnées bancaires**.

**Attention :** Une déclaration incorrecte, incomplète et/ou tardive peut entraîner une dette vis-à-vis de la Caf que vous devrez ensuite lui rembourser.

Les changements de situation déclarés en ligne sont traités plus rapidement que si vous les réalisez par téléphone ou par courrier. Rendez-vous dans l'Espace Mon Compte > rubrique « Déclarer un changement » ou « Consulter ou modifier mon profil ».